

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique



PLONGEE (Air, Nitrox, Trimix élémentaire), toute activité scaphandre
APNEE en milieu naturel ou en fosse

NAGE avec PALMES, NAGE en EAU VIVE, HOCKEY, TIR sur Cible,
APNEE en piscine

DISPOSITIF 1 AN
CACI PAR TOUT MEDECIN

ADULTES ET MINEURS

- CACI de moins de 1 an à la prise de licence
- CACI de moins de 1 an au jour de la pratique, de la compétition, de l'encadrement ou du passage d'un brevet.

ADULTES

CACI de moins de 1 an à la prise de licence

MINEURS

CACI non exigible, seule une réponse négative au questionnaire de santé est demandée annuellement : <https://medical.ffessm.fr/>

*Le médecin a à sa disposition un certificat médical de référence (annexe III-1-3 du règlement médical)
Le médecin peut se référer aux fiches conseils de la Commission Médicale et de Prévention FFESSM
<https://medical.ffessm.fr/>*

- **Obligation de faire appel à un Médecin Fédéral**, médecin du sport, DU ou DIU de médecine subaquatique :
=> La pratique du TRIMIX Hypoxique => La COMPETITION en APNEE eau libre
- **Handisub®** : - Baptême (sans licence) < 2 mètres : Obligation d'un CACI par Tout médecin.
- Toute autre pratique : Médecin Fédéral, Spécialisé ou du Sport
- **Sportif sélectionné en Équipe de France** ou inscrit à titre individuel à une compétition internationale officielle CMAS : Médecin du Sport (liste d'exams imposés annexés au règlement médical).
- **Pour le double surclassement en compétition** le CACI doit être établi par un médecin du sport, DU ou DIU de médecine subaquatique.

RAPPEL

SANS LICENCE ni CACI : Baptêmes, PE12, Pass Découverte, Pass Apnée, 1^{ère} étoile de mer.

LICENCE SANS CACI : La délivrance d'une licence aidant-accompagnant n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical.

